



Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15

Mail : sncp@sncp-cfdt.org **Site Internet** : <http://www.sncp-cfdt.org>

Douai, le 03 avril 2019,

MESURES MINISTERIELLES :

LES OFFICIERS SONT LES GRANDS OUBLIES!

Suite au mouvement de protestation des personnels en raison de la grave agression perpétrée à Condé Sur Sarthe, dans un contexte de violences multiples et quotidiennes sur les personnels, **force est de constater que le gouvernement et madame la garde des sceaux ont une nouvelle fois oublié le personnel de commandement !**

Au-delà des mesures sécuritaires annoncées, qui souhaitons-le soient mises en œuvre urgemment et ne restent pas au rang de promesses, madame la Garde des sceaux n'a fait que des propositions en faveur des premiers surveillants et majors, oubliant au passage une nouvelle fois les Officiers !

Ainsi, alors que 300 personnels d'encadrement supplémentaires devraient rejoindre le corps des officiers en catégorie B, aucun Officier supplémentaire n'est prévu pour rejoindre la catégorie A des futurs-ex CSP, et ce malgré des missions aux responsabilités écrasantes !

COMME D'HABITUDE, ON OUBLIE LE PERSONNEL DE COMMANDEMENT !!

Aujourd'hui dans les discussions avec madame la Ministre, il n'est absolument pas question de passer les surveillants en catégorie B ! Seul un effort est fait pour augmenter le nombre en B de 1ers surveillants et majors mais toujours en scindant le corps!

Madame la Ministre a pour la énième fois omis de reconnaître le corps de commandement qui a pourtant géré une fois encore les détentions pendant ce mouvement, permettant ainsi de donner les moyens aux surveillants de défendre leur outil de travail et leur sécurité bien malmenée !

Le SNCP-CFDT rappelle au demeurant son opposition à la réforme de la chaîne de commandement, qui entraîne là aussi une scission des corps inacceptable !

Cette scission laisse de côté un grand nombre de personnels, quoi de mieux pour créer des injustices et des frustrations au détriment de la cohésion des corps ! Cela entraînera en outre, pour la majorité des officiers, un nivellement de leurs missions par le bas !





Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15

Mail : sncp@sncp-cfdt.org **Site Internet** : <http://www.sncp-cfdt.org>

Le SNCP-CFDT revendique une véritable reconnaissance du travail des officiers pénitentiaires dont les missions n'ont cessé de croître depuis dix ans !

Nous pensons que tous les métiers doivent être rendus attractifs et pour cela il faut s'en donner les moyens ! Madame la Garde des sceaux ne semble pas prendre la mesure de la gravité de la situation au regard des recrutements actuels.

Il faut aujourd'hui dépasser les clivages pour être plus forts face à des politiques qui font fi de la détresse et des difficultés quotidiennes de tous les personnels pénitentiaires et qui restent, il faut le craindre dans leur stratégie gouvernementale axée sur la rentabilité !

Au-delà des mesures annoncées, il est souhaitable que madame la Ministre donne un signe fort et réunisse toutes les Organisations Syndicales autour de la table pour attester de sa détermination à faire avancer la question de la sécurité, mais repenser également le contexte général en termes d'attractivité et de reconnaissance des personnels !

Le bureau du SNCP CFDT